



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRALE VISIOCONFÉRENCE

JEUDI 05 AOÛT 2021 - 18H00

PROCÈS-VERBAL

PARTICIPANTS AU TITRE DE REPRÉSENTANT DES CLUBS

BAURES	David	1770	05/08/21 17:54
BEL	Marina	1675	05/08/21 18:02
BOURON	Luc	2121	05/08/21 17:32
BUREAU	Frédéric	1443	05/08/21 17:36
CARASSAI	Marine	1132	05/08/21 17:55
CELESTE	Fabien	2298	
CHABANNES	Emmanuel	1945	05/08/21 18:50
CHAPEAU	Guillaume	1786	
DAMIENS	Bruno	1880	05/08/21 17:57
DE JAEGERE	Laurence	1275	05/08/21 18:04
DEFAUX	Pascal	3732	05/08/21 17:36
DEGAULEJAC	Fabienne	1823	
DELAGARDE	Luc	1863	05/08/21 17:36
DELATRE	Patrice	3083	05/08/21 17:41
DOUILLARD	Jean Yves	1069	05/08/21 17:49
DUPONT	Anne Charlotte	1700	05/08/21 17:59
DUTHILLEUL	Jean Paul	1859	05/08/21 17:56
FORTUIT	Gérald	1132	05/08/21 18:01
FOUCAUD	Thierry	2045	05/08/21 17:27
FURTAK	Sandra	2086	
GAUDIN	Philippe	2121	05/08/21 17:54

GAUTHIER	Jean-Jacques	1823	05/08/21 17:45
GOUDIER	Pascal	1112	05/08/21 17:58
GROS	Philippe	2137	05/08/21 18:18
GROSSETETE	Jean-Marc	1754	05/08/21 18:06
HAY	Nicolas	1133	05/08/21 17:44
HAZARD	Laurence	2086	05/08/21 17:58
ICART	Joseph	903	
LAGANT	Max	1366	
LE BAIL	Alain	1107	
LE BRESTEC	Yann	1069	05/08/21 17:55
LE HIR	Nicolas	1373	
LEGRAND	Christophe	1361	05/08/21 17:53
LEROY	Jacques	1102	05/08/21 17:53
LINDEPERG	Tristan	2134	05/08/21 17:49
LOUESDON	René	1081	
LOUISE	Axel	1868	05/08/21 18:05
MATHIEU	Maud	1821	05/08/21 17:46
MENTRE	Loïc	1580	05/08/21 18:01
MEUNIER	Eric	3843	
MONTICONE	Loic	1688	05/08/21 18:05
MOUSSEL	René	3335	05/08/21 17:49
NOYE	Fabrice	1334	05/08/21 17:58
OREGGIA	Gérard	4769	05/08/21 17:59
PICHOT	Sébastien	1082	05/08/21 17:59
POGGI	Benjamin	2121	05/08/21 17:47
POMPIERE	Pascale	3620	05/08/21 17:46
RANNOU	Eric	1261	

ROBILLOT	François	2002	05/08/21 17:43
ROUSSEL	Jean Pierre	1677	05/08/21 17:52
SAMMUT	Thierry	2024	05/08/21 18:17
SCARPELLINI	Olivier	1738	05/08/21 17:49
SEYNAT	Nicolas	1247	05/08/21 17:58
SORRE	Sébastien	1086	05/08/21 17:42
SZEWCZYK	Laurent	1379	05/08/21 17:52
TAULIAUT	Gildas	3843	05/08/21 17:51
TOUZOT	Loic	1835	05/08/21 17:57
VALLIER	Fadila	1580	
VANDENBROUCKE	Apolline	1379	05/08/21 18:04
VIALAT	Carole	1759	05/08/21 17:58
VIENNY	Jean-François	1675	05/08/21 17:39
VILLIBORD	Alain	1984	05/08/21 17:40
VINCIGUERRA	Patrick	3886	05/08/21 17:54

A l'ouverture de l'Assemblée Générale :

Pourcentage de représentants des clubs présents : 79.37% (50 sur 63)

Pourcentage de voix présentes : 81.10% (96343 sur 118 795)

PARTICIPANTS :

- **Au titre du Conseil d'Administration (et non représentants des clubs)**
 AVELOT Maryvonne, BAUDRAND Jacky, BOISSIERE Daniel, BOULEMAR Brigitte, COSSET Anne, CORDIER Yves, DESMET Joelle, FALL Maïmouna, GAUTHIER Valérie, GEFFROY Christine, GOSSE Cédric, GROSSETETE Catherine, KIRCHEN Fatima, LEHAIR Agnès, PARIS Jérôme, POAS Apolline, PRIVAT Emmanuel, SERRANO Didier, VIALAT Jean-Philippe.
- **Au titre de Président de Ligue Régionale (et non représentants des clubs)**
 COLLET Charles-Yves, DINANE Félix, DUCHATEAU Olivier, LALLEMAND Thibault.
- **Au titre de Président de Comité Départemental (et non représentants des clubs)**
 GUIRAUD Philippe, HUBERT Georges, SONNIER Dominique, VALLET Laetitia.

- **Au titre de membres de la Direction Technique Nationale, salariés de la F.F.TRI., Présidents de commissions / chargés de missions (et non représentants des clubs)**

BRAHIM Narjess, FONTAINE Guillaume, FRITSCH Guillaume, MAZE Benjamin, SAINT-JEAN Bernard, ZIMMER Stéphane.

QUORUM

Conformément au point 2.1.2.4. des statuts, l'Assemblée Générale ne peut valablement délibérer que si la moitié des membres, représentant au moins la moitié des voix, est présente ou représentée.

TOTAL DE VOIX	VOIX PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES	% VOIX PRÉSENTES OU REPRÉSENTÉES
118 795	96343	81,10%

TOTAL DE REPRÉSENTANTS DES CLUBS	REPRÉSENTANTS DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS	% REPRÉSENTANTS DES CLUBS PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS
63	50	79,37%

Avec 81,10% des voix présentes ou représentées et 79,37% des représentants des clubs présents ou représentés, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président fédéral Cédric GOSSE ouvre officiellement cette Assemblée Générale en remerciant les représentants des clubs, les membres du Conseil d'Administration, les Présidents de Ligues, les Présidents de Comités Départementaux, pour leur présence.

Il est précisé que :

- cette Assemblée Générale est diffusée en live sur Youtube et qu'elle est enregistrée ;
- l'enregistrement sera conservé et utilisé pour les besoins d'établissement d'un procès-verbal de la réunion ou pour en confirmer la teneur ;
- la participation en toute connaissance de cause à cette réunion vaut, en tant que de besoin, autorisation donnée à l'enregistrement, à la conservation et à l'utilisation à ces fins du contenu de celle-ci ;
- la solution sécurisée de vote utilisée est celle développée par la société Prolivesport.

L'ordre du jour de cette Assemblée Générale est rappelé :

1. Proposition des Coûts 2022

5

En préambule de l'AG, le Président Cédric Gosse informe les participants qu'une pétition à l'initiative d'un président de club circule actuellement sur les réseaux sociaux et précise qu'il a proposé de recevoir prochainement une délégation de ces signataires afin d'aborder les différents sujets qui y sont évoqués.

Cédric Gosse souhaite par ailleurs évoquer les Jeux Olympiques de Tokyo auxquels il s'est rendu sur invitation du CNOSF. Il souligne la richesse et le fort intérêt des rencontres et échanges qu'il a pu faire avec les dirigeants et divers présidents de fédérations.

Il précise que la fédération se félicite de l'apparition du relais mixte aux JO, véritable spectacle avec une nouvelle dynamique. Il félicite l'ensemble des athlètes de l'Équipe de France ainsi que le staff technique pour cette médaille de bronze qui complète celle de Gwladys LEMOUSSU, aux Jeux Paralympiques de Rio.

Le Président annonce qu'il lancera prochainement une cellule de travail afin de débriefer sur ces JO et d'effectuer un audit en interne. Un bilan sera dressé d'ici la fin de l'année afin de préparer, du mieux possible, les JOP de Paris 2024.

1. Proposition des Coûts 2022

1.1. Réévaluation annuelle automatique - proposition 1

- **Proposition de suppression du principe de réévaluation automatique des coûts sur la base de l'indice INSEE du coût de la vie (inappliqué depuis plusieurs années)**

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	100.00 %	92326
Abstention		0
Contre	0.00 %	0

Avec 92326 voix POUR, soit 100% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.2. Pass Compétition - proposition 2

- Proposition de maintien des coûts des pass compétition

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	91.86 %	82952
Contre	8.14 %	7350
Abstention		1859

Avec 82952 voix POUR, soit 91.86% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.3. Droits d'organisation / licence-manifestation - proposition 3

- Proposition de gratuité de la part fédérale pour les nouvelles organisations (cf. point 1 du plan de relance validé par le Conseil d'Administration du 09 juin 2021)
- Proposition de maintien des droits d'organisation

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	89.64 %	74437
Contre	10.36 %	8600
Abstention		2234

Avec 74437 voix POUR, soit 89.64% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.4. Droits d'organisation / licence-manifestation - proposition 4

Proposition de définition de la "nouvelle organisation", cette mesure s'inscrit dans le cadre du plan de relance Covid FFTRI pour la saison 2022 :

- Définition initiale : manifestation qui n'a jamais été organisée dans une localité donnée

- Définition proposée à l'AG : Organisation qui n'a jamais été inscrite au calendrier fédéral (sur la base de cette définition, il appartient à la ligue de déterminer si l'organisation n'a jamais été inscrite au calendrier)

Après échanges, une nouvelle définition est proposée en séance :

- Organisation qui n'a jamais été inscrite au calendrier fédéral (ou n'ayant pas pu avoir lieu s'il s'agissait de leur première inscription au calendrier) / sur la base de cette définition, il appartient à la ligue de déterminer si l'organisation n'a jamais été inscrite au calendrier

• **Définition modifiée en séance : Organisation qui n'a jamais été inscrite au calendrier fédéral (ou n'ayant pas pu avoir lieu s'il s'agissait de leur première inscription au calendrier)**

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	98.76 %	87611
Contre	1.24 %	1102
Abstention		3613

Avec 87611 voix POUR, soit 98.76% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.5. Affiliation Club - proposition 5

• **Proposition de gratuité de la part fédérale pour les nouveaux clubs + gratuité de la part fédérale pour les trois premières licences dirigeants - quel que soit le type de licence, sur la base d'une assurance de niveau formule 1** (cf point 2 du plan de relance validé par le Conseil d'Administration du 09 juin 2021)

- **Proposition de maintien des autres tarifs**

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	84.95 %	72469
Contre	15.05 %	12842
Abstention		7220

Avec 72469 voix POUR, soit 84.95% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

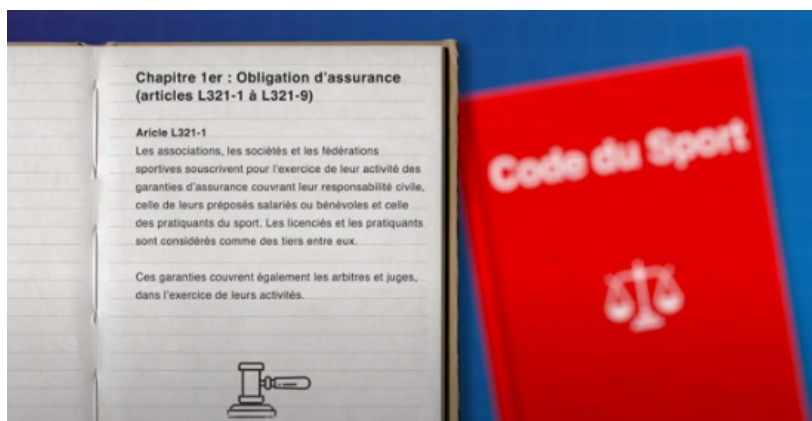
1.6. Licences Annuelles - proposition 6

Le Président Cédric Gosse propose à l'Assemblée Générale de visualiser une vidéo récapitulant les nouveautés de cette présentation des coûts des licences 2022. Celle-ci témoigne d'une démarche fédérale visant à proposer, dans la mesure du possible, un service supplémentaire aux licenciés.

Il précise que la fédération a voulu apporter plus de clarté et une plus grande transparence dans l'exposé des éléments qui constituent, une fois agrégés, le coût total payé par le licencié (hors part régionale et hors cotisation club). Suite aux différentes interrogations et échanges sur ce sujet en amont de cette AG, il a souhaité formaliser une présentation synthétique et précise des coûts 2022.

En plus de la clarté et la transparence, il précise que la partie assurance a fait l'objet d'une mise en concurrence puisque le contrat actuel avec ALLIANZ expire au 31/12/2021. Le choix s'est porté sur la MAIF et il remercie à nouveau les équipes fédérales qui ont travaillé en profondeur sur ce dossier, épaulées en cela par un expert indépendant en assurance.

Le film est présenté.



Le Président précise que le code du sport impose aux fédérations de souscrire pour l'exercice de leurs activités des garanties d'assurance couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs préposés salariés, bénévoles ainsi que celle des pratiquants.

C'est ce qui explique que la fédération doit souscrire une assurance Responsabilité Civile pour tous les licenciés. Cette obligation n'interdit pas d'aller au-delà de la garantie Responsabilité Civile afin de proposer en option des couvertures d'assurance complémentaires telle que "l'individuelle accident", le rapatriement, l'assurance vélo, l'assurance annulation... Charge à chaque licencié de souscrire la formule la plus adaptée à ses besoins. Une notion de service

optionnel est importante à développer vis à vis de nos licenciés à chaque fois que cela est possible et pertinent.

Durant une trentaine d'années (32 ans 1989/2021) la présentation du tarif licence additionnait defacto part fédérale + part assurance.

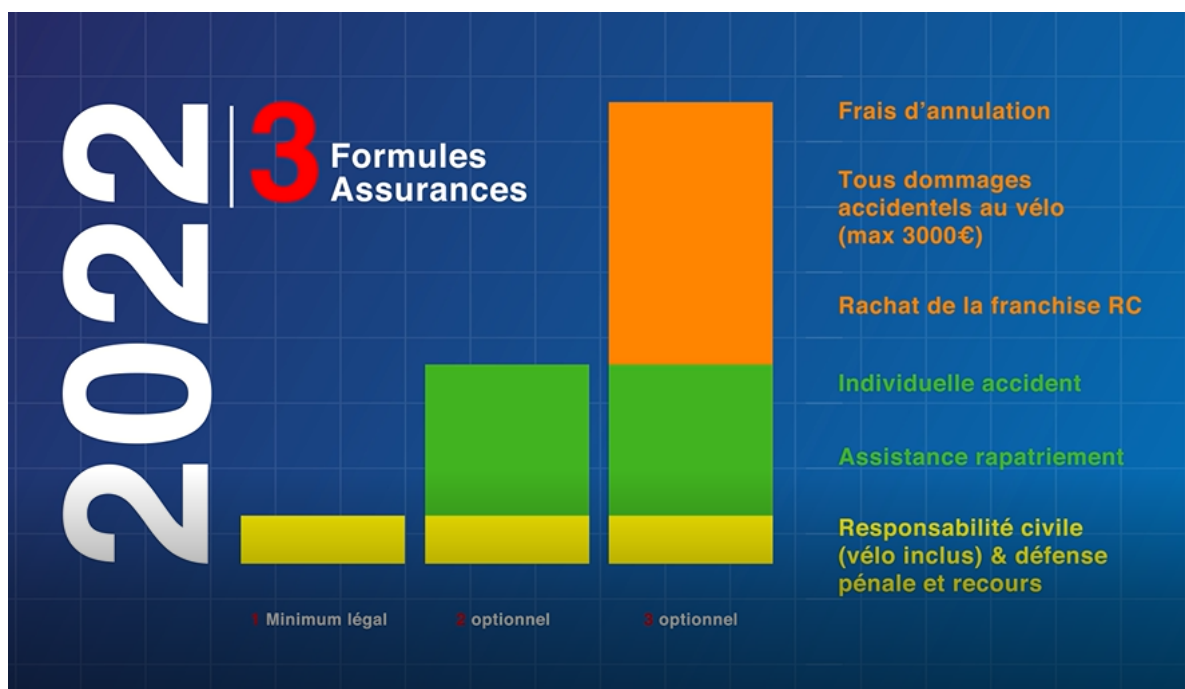
Deux facteurs distincts ont amené à revoir cette présentation :

2022

La F.F.TRI. a pris le parti de

- détailler le tarif en distinguant les montants de la part fédérale et de la part d'assurance
- développer au meilleur prix une offre assurance enrichie

- Apporter de la lisibilité sur les différentes composantes du coût final payé par le licencié
- Mieux identifier ce qui pourrait relever d'une augmentation du tarif assurance : en effet, les analyses menées en amont de cet appel d'offre assurance ont conduit à mieux appréhender les mécanismes d'évaluation du rapport sinistre/prime (il correspond au rapport du montant dépensé par l'assurance au titre des différents accidents déclarés par rapport à la prime d'assurance payée par la fédération). Ce ratio est déterminant pour l'assureur pour fixer le coût de la cotisation assurance.



Cette slide permet de visualiser schématiquement la nature des différentes options proposées avec les couvertures d'assurance s'y rapportant.

Nous passons successivement de la garantie optionnelle minimale (formule 1 qui inclut avec notre nouveau contrat d'assurance la responsabilité civile vélo) à la formule 3 qui est également une nouveauté et qui renforce la couverture du pratiquant (frais d'annulation, dommages au vélo)

Sur cette séquence est présenté successivement un focus sur deux types de licence compétition majoritairement souscrites (la licence jeune et sénior) :

Licence Club Compétition Senior & +					
	Part fédérale (hors part régionale)	2021	Garanties	2022 / 2023	Garanties
Formule 1	69€70	73€20	Responsabilité civile (hors vélo) & défense pénale et recours	72€15	Responsabilité civile (vélo inclus) & défense pénale et recours
Formule 2	69€70	74€	F1 + individuelle accident et assistance rapatriement	74€31	F1 + individuelle accident et assistance rapatriement
Formule 3	69€70	/	/	257€52	F1 + F2 + frais d'annulation tous dommages accidentels au vélo (max 3000€) Rachat de la franchise RC

Pour ce qui concerne la licence compétition jeune, le coût global à payer pour une couverture assurance formule 1 sera inférieur de 1,05 euros / 2021 et de + 0,31 centimes d'euro pour une couverture assurance formule 2. La formule 3 étant une nouveauté il n'y a pas de comparatif à établir.

Focus comparatif garanties assurance				
	Allianz  2021	Garanties	MAIF  2022 et 2023	Garanties
Formule 1	3€50	Responsabilité civile (hors vélo) & défense pénale et recours	2€45	Responsabilité civile (vélo inclus) & défense pénale et recours
Formule 2	4€30	F1 + individuelle accident et assistance rapatriement	4€61	F1 + individuelle accident et assistance rapatriement
Formule 3	/	/	187€82	F1 + F2 + frais d'annulation tous dommages accidentels au vélo (max 3000€) Rachat + +

Pour ce qui concerne la licence compétition senior, le coût global à payer pour une couverture assurance formule 1 sera inférieur de 1,05 euros / 2021 et de + 0,31 centimes d'euro pour une

couverture assurance formule 2. La formule 3 étant une nouveauté il n'y a pas de comparatif à établir.

- **Proposition de fusion des paragraphes relatifs aux ligues des DOM TOM et de la ligue CORSE**

- **Suite à la mise en place d'un nouveau contrat d'assurance, les modifications suivantes ont été intégrées :**

- **Déconnexion de la part fédérale des licences et de l'assurance :**

- **pas d'augmentation de la part fédérale (= tarif 2021 - coût de l'assurance en 2021)**
- **3 niveaux d'assurance proposés pour les licences annuelles**
- **1 seul niveau d'assurance pour la licence Action**

- **Application des -50% uniquement sur la part fédérale (donc hors assurance) pour les ligues des DOM TOM et de la la ligue CORSE**

- **Application du demi-tarif jeune sur la part fédérale et la part régionale (donc hors assurance)**

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	90.39 %	76550
Contre	9.61 %	8143
Abstention		11458

Avec 76550 voix POUR, soit 90.39% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.7. Licence club compétition jeune - proposition 7

LICENCE CLUB COMPÉTITION					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1 2,45€	dont assurance formule 2 4,61€	dont assurance formule 3 187,82€
Jeune (mini poussin à junior)	25 €*	20,70€	4,3€ (dont 0,8€ d'assuran	20,70€ *	23,15€	25,31€	208,52€

Cédric GOSSE- Président

Didier SERRANO - Secrétaire Général

Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	25 €* 20,70€	ce facultative)	20,70€ *	23,15€	25,31€	208,52€
* Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif sur la part fédérale et la part régionale (donc hors assurance) si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non). Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé. Le ½ tarif ne s'applique pas aux licences déjà validées. RAPPEL : Le demi-tarif s'applique automatiquement sur la part ligue.						

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	94.35 %	85693
Contre	5.65 %	5135
Abstention		5323

Avec 85693 voix POUR, soit 94.35% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.8. Licence club compétition adulte - proposition 8

LICENCE CLUB COMPÉTITION					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1 2,45€	dont assurance formule 2 4,61€	dont assurance formule 3 187,82€
Senior et plus âgé	74 €	69,70€	4,3€ (dont 0,8€ d'assurance facultative)	69,70€	72,15€	74,31€	257,52€
Paratriathlon Senior et plus âgé	74 €	69,70€		69,70€	72,15€	74,31€	257,52€

Résultats du vote:

Choix Résultat Voix

Pour	88.37 %	76828
Contre	11.63 %	10114
Abstention		9209

Avec 76828 voix POUR, soit 88.37% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.9. Licence club loisir - proposition 9

LICENCE CLUB LOISIR					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1 2,45€	dont assurance formule 2	dont assurance formule 3
Jeune (mini poussin à junior)	18 € *	13,70€	4,3€ (dont 0,8€ d'assurance facultative)	13,70€ *	16,15€	18,31€	201,52€
Paratriathlon Jeune (mini poussin à junior)	18 € *	13,70€		13,70€ *	16,15€	18,31€	201,52€
Senior et plus âgé	18 €	13,70€		13,70€	16,15€	18,31€	201,52€
Paratriathlon Senior et plus âgé	18 €	13,70€		13,70€	16,15€	18,31€	201,52€
* Les juniors et plus jeunes bénéficient d'un demi-tarif sur la part fédérale et la part régionale (donc hors assurance) si les deux parents sont licenciés OU s'ils sont frères ou sœurs licencié(es), de catégorie d'âges junior ou plus jeune, sans limite de nombre (que le club d'appartenance soit le même ou non). Dans l'un ou l'autre des cas, un justificatif (certificat sur l'honneur ou copie livret de famille) est demandé. Le ½ tarif ne s'applique pas aux licences déjà validées.							

Cédric GOSSE- Président

Didier SERRANO - Secrétaire Général

RAPPEL : Le demi-tarif s'applique automatiquement sur la part ligue.

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	93.90 %	79044
Contre	6.10 %	5135
Abstention		8352

Avec 79044 voix POUR, soit 93.90% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.10. Licence dirigeant club - proposition 10

LICENCE DIRIGEANT (à partir de 16 ans)					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1 2,45€	dont assurance formule 2 4,61€	dont assurance formule 3 187,82€
Licence CLUB	18 €	13,70€	4,3€ (dont 0,8€ d'assurance facultative)	13,70€	16,15€	18,31€	201,52€

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	93.65 %	75777
Contre	6.35 %	5135
Abstention		9079

Avec 75777 voix POUR, soit 93.65% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.11. Licence dirigeant individuelle - proposition 11

LICENCE DIRIGEANT (à partir de 16 ans)					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1 2,45€	dont assurance formule 2 4,61€	dont assurance formule 3 187,82€
Licence Individuelle	18 €	13,70€	4,3€ (dont 0,8€ d'assurance facultative)	13,70€	16,15€	18,31€	201,52€

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	86.84 %	78878
Contre	13.16 %	11950
Abstention		5323

Avec 78878 voix POUR, soit 86.84% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.12. Licence individuelle compétition - proposition 12

LICENCE INDIVIDUELLE COMPÉTITION					Prix total (hors part régionale)		
Catégories	Tarif 2021 validé en AG	dont part fédérale 2021	dont assurance 2021	Part fédérale 2022 (hors assurance)	dont assurance formule 1	dont assurance formule 2	dont assurance formule 3
Senior et plus âgé	74 €	69,70€	4,3€	69,70€	2,45€	4,61€	187,82€
Paratriathlon Senior et plus âgé	74 €	69,70€	(dont 0,8€ d'assurance facultative)	69,70€	2,45€	4,61€	187,82€

Résultats du vote:

Choix Résultat Voix

Pour	81.18 %	73738
Contre	18.82 %	17090
Abstention		5323

Avec 73738 voix POUR, soit 81.18% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.13. Licences action & Pass stage & Pass club - proposition 13

LICENCE ACTION	Tarifs 2021					Tarifs 2022			
	Part F.F.TRI.	Part LRTRI	Assurance	Coût total		Part F.F.TRI.	Part LRTRI	Assurance	Coût total
Mini poussin à Vétéran	5€	5€	2€	12€		5€	5€	4,29€	14,29 €

	Tarifs 2021	Tarifs 2022
Pass stage	Gratuit	Gratuit
Pass club	Gratuit	Gratuit

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	88.12 %	80713
Contre	11.88 %	10881
Abstention		4557

Avec 80713 voix POUR, soit 88.12% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.14. Mutation - proposition 14

- **Proposition de maintien des droits de mutation et de formation**

Résultats du vote:

Choix	Résultat	Voix
Pour	93.13 %	78635
Contre	6.87 %	5801
Abstention		6418

Avec 78635 voix POUR, soit 93.13% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

1.15. Tarifs de remboursement de frais - proposition 15

- **Proposition de maintien des tarifs de remboursement**

Choix	Résultat	Voix
Pour	91.87 %	79799
Contre	8.13 %	7063
Abstention		7612

Avec 79799 voix POUR, soit 91.87% des votes valablement exprimés (ne sont pas pris en considération les abstentions, les votes blancs ni les votes nuls conformément au point 4.2 du Règlement Intérieur), **la proposition est adoptée.**

CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le Président Cédric GOSSE clôture cette Assemblée Générale en remerciant toutes les personnes présentes pour leur participation, tous les représentants des clubs pour leur confiance par l'expression de leurs votes.

**Cédric GOSSE,
Président**

**Didier SERRANO,
Secrétaire Général**